

LIAISON AUTOROUTIÈRE MACHILLY > THONON-LES-BAINS

# Un projet de désenclavement pour l'économie du Chablais

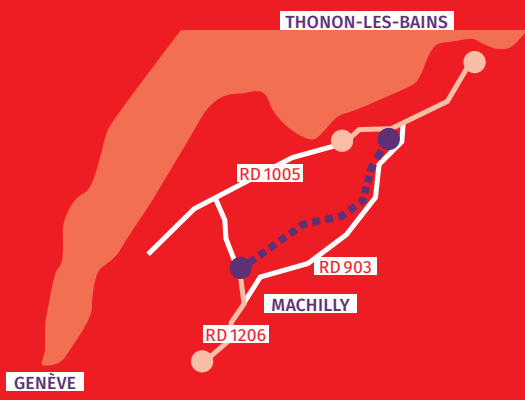


haute  
savoie   
le Département

hautsavoie.fr

# UN PROJET VITAL POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ ET LA DESSERTE DU CHABLAIS.

Visant à faciliter les déplacements à l'intérieur du territoire mais aussi ceux avec l'agglomération d'Annemasse, le reste du département et la métropole de Genève, la nouvelle liaison Machilly > Thonon-les-Bains constitue un aménagement indispensable au service du territoire. Grâce à la mobilisation du Département, sans qui le projet ne verrait pas le jour, elle va améliorer les conditions de déplacements des habitants et des salariés, mais aussi améliorer l'accessibilité du territoire et par là renforcer son attractivité économique.



Cette spécificité de l'économie locale centrée sur l'artisanat, le tourisme, la construction, se traduit par un tissu économique composé pour l'essentiel de TPE/PME, ainsi que par un niveau global de formation inférieur à la moyenne nationale (sur-représentation des titulaires d'un BEP et CAP, et d'un Bac ou Bac +2).



■ 1 à 4 ■ 5 à 9 ■ 10 à 19 ■ 20 à 49 ■ 50 à 100 ■ 100 et +

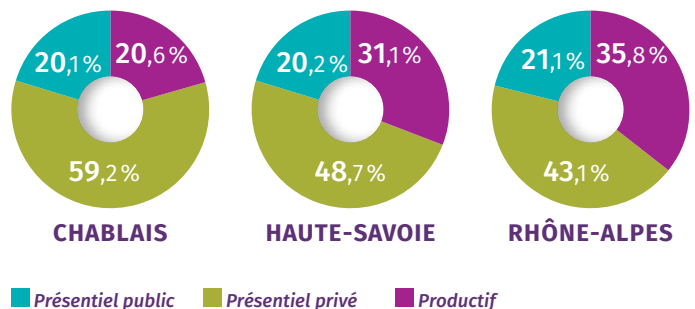
Poids des établissements dans l'emploi total, en fonction du nombre de salariés  
source: étude Chablais Léman Développement 2014 d'après ACOSS - INSEE SIRENE

## Favoriser la dynamique économique du territoire

En complément du développement de modes de transports collectifs, et parallèlement à l'extension d'une couverture haut débit, la liaison autoroutière est un outil au service des forces vives du territoire.

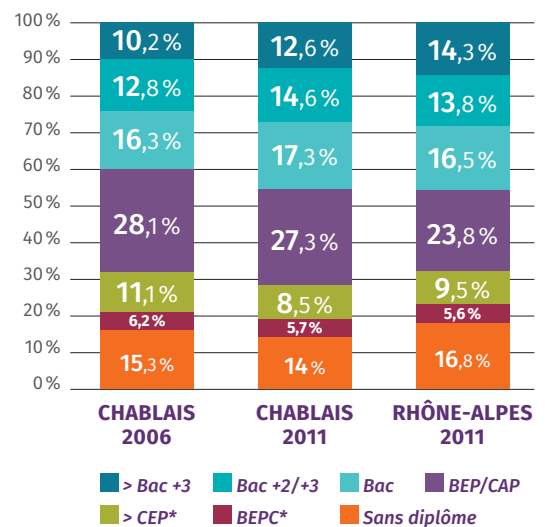
L'économie du Chablais est fortement structurée autour du pôle de l'agglomération Thonon-Évian, des vallées touristiques et de la proximité de la Suisse. Comme dans beaucoup de territoires en France aujourd'hui, elle se caractérise par une forte activité tertiaire et se situe même au-dessus des moyennes départementale et régionale avec 80 % de l'emploi issu de l'activité présentielle (commerces, services, tourisme). Le tourisme constitue d'ailleurs l'un des piliers économiques du territoire avec 18% de l'emploi (contre 7% en Rhône-Alpes), sans compter qu'il a aussi un effet d'entraînement sur d'autres activités (commerce, BTP, services aux entreprises...).

L'économie locale est majoritairement liée à la sphère présentielle (commerce, tourisme, loisirs).



Répartition des emplois par grande fonction économique

source: étude Chablais Léman Développement 2014 d'après ACOSS - INSEE SIRENE



\*Certificat d'Études Primaires / Brevet des Collèges

Niveau de diplôme des actifs de 15 à 64 ans sur le Chablais  
source: étude Chablais Léman Développement 2014 d'après Recensement - INSEE

Bien que dynamique, le territoire reste néanmoins, de par sa géographie contrainte, mal relié au reste du département et à la Suisse.

Il doit pouvoir bénéficier d'une meilleure accessibilité pour renforcer son attractivité.

La liaison Machilly-Thonon est ainsi un aménagement indispensable pour favoriser le développement de l'économie locale, et par là de nouvelles opportunités d'emplois à l'intérieur même du territoire.



## LA LIAISON MACHILLY-THONON, UN ATOUT POUR :



### → Soutenir l'activité locale

- > Maintenir les activités économiques existantes, favoriser leur croissance sur le territoire et/ou leur permettre d'accéder à de nouveaux marchés en Haute-Savoie et au-delà.
- > À court terme, offrir des opportunités de chantiers liés à la construction de la liaison pour les entreprises du BTP.
- > Soutenir les activités présentes, notamment commerces, loisirs, hébergement, restauration, par l'amélioration de l'accès aux sites touristiques, côté littoral et côté stations.
- > Faciliter le développement de l'économie productive, aujourd'hui sous-représentée par rapport à la sphère présente, grâce à une meilleure connectivité du territoire.
- > Renforcer la capacité du territoire à attirer de nouvelles entreprises.



### → Dynamiser le marché de l'emploi

- > Attirer de nouveaux salariés et de nouvelles compétences avec un marché de l'emploi plus accessible et une économie renforcée.
- > Limiter le turn-over et ainsi renforcer la cohésion des équipes et faciliter le développement de la formation continue.



### → Renforcer la dynamique du territoire

- > Améliorer les échanges entre les différents pôles d'attraction économiques locaux (Thonon et Annemasse) et touristiques pour renforcer la place du territoire au sein des grands pôles économiques du pourtour lémanique.
- > Conforter le Chablais comme un territoire à part entière où la croissance économique, et notamment de l'emploi, est proportionnelle à celle de la population pour éviter qu'il ne devienne un territoire-dortoir.



**11 000**  
établissements  
dans le secteur  
marchand dont  
**9 518 sièges**  
d'entreprises



**+ de 10 M€**  
de chiffre d'affaires pour 37 entreprises  
en 2013, dont plusieurs dans le secteur  
du tourisme (Hilton, Évian Resort,  
SERMMA, SAGETS...)

**34 600**  
emplois

6 200 dans le tourisme  
5 850 dans le commerce  
4 850 dans l'industrie

60% de l'emploi  
des vallées  
(Haut-Chablais  
et Vallée  
d'Abondance)  
concentré dans  
les stations de Morzine,  
les Gets et Châtel



## Offrir un itinéraire permettant de fiabiliser les temps de parcours

La nouvelle liaison va permettre d'offrir un itinéraire alternatif performant, rapide et à forte capacité, facilitant les échanges entre le Chablais et les autres territoires, et notamment la Suisse, mais aussi en interne vers les vallées et stations.

> Elle va aussi permettre d'améliorer le confort et les conditions de circulation pour les déplacements quotidiens, non seulement des salariés mais aussi de l'ensemble des actifs (artisans, professions libérales, commerciaux...).

> Elle va garantir et diminuer les temps de parcours avec un gain moyen de 15 minutes aux heures de pointe du matin.

Les entreprises vont là aussi bénéficier de déplacements plus rapides et plus faciles, tant pour leur propre compte, que pour celui de leurs clients et fournisseurs.



en heure de pointe le matin entre Thonon et Annemasse

32% des actifs travaillent dans leur commune de résidence (contre 36% en France)



1 travailleur sur 4 travaille en Suisse

34% sortent du Chablais pour travailler (soit 20 300 actifs)



77% des déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture

## Apaiser la circulation et renforcer la sécurité sur le réseau existant

La nouvelle liaison va capter une part importante du trafic actuel sur des voies départementales et locales, qui, saturées, connaissent de fortes congestions en périodes de pointe le matin et le soir, et sont très accidentogènes.

Report de trafic minimum : **8 000** véhicules/jour

Les flux de transit et les flux d'échanges (dont les flux pendulaires des actifs entre le Chablais, Genève et Annemasse) devraient ainsi

largement se reporter sur la nouvelle liaison. Les routes départementales et voies locales seront d'autant délestées et retrouveront davantage leur rôle de dessertes de proximité, avec plus de sécurité pour les usagers.

### → Les avantages pour l'économie

> Délestage des routes existantes fluidifiant le transit local pour les activités de proximité.

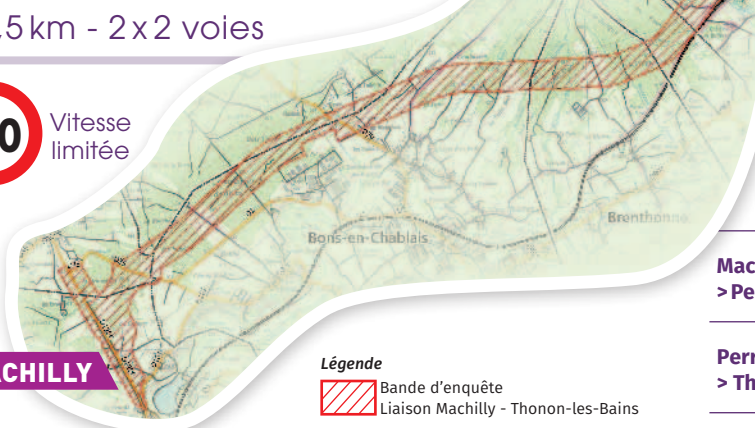
> Amélioration de la sécurité et baisse du risque d'accidents pour les entrepreneurs et leurs salariés.



## LE PROJET

La liaison, longue de 16,5 km, aura 3 échangeurs – à Machilly, Perrignier et Anthy-sur-Léman – permettant une desserte fine du territoire avec une captation importante du trafic pendulaire et un accès facilité sur l'une ou l'autre section Machilly > Perrignier ou Perrignier > Thonon.

16,5 km - 2x2 voies



**MACHILLY**

**Légende**  
 Bande d'enquête  
 Liaison Machilly - Thonon-les-Bains

**THONON-LES-BAINS**

Report de trafic minimum

**8000**  
véhicules/jour

Diminution du trafic

**49 à 52%** sur la RD903  
**2 à 10%** sur la RD1005\*

\*Baisse de trafic entre situation avec le seul aménagement du Transport à Haut Niveau de Service et situation avec THNS ET autoroute

### HYPOTHÈSES DE TRAFICS EN 2024 (VÉHICULES/JOURS)

	Véhicules légers	Poids lourds	Total
<b>Machilly &gt; Perrignier</b>	<b>18 445</b>	<b>1 050</b>	<b>19 495</b>
<b>Perrignier &gt; Thonon</b>	<b>11 870</b>	<b>680</b>	<b>12 550</b>

## LE DÉPARTEMENT 1<sup>er</sup> FINANCEUR DES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

> Le Département s'engage pour aménager la Haute-Savoie et soutenir ainsi le développement du territoire.

> Le Département est le partenaire central pour la réalisation de cette nouvelle liaison indispensable au désenclavement du Chablais, grâce à son implication et engagement financier dans la prise en charge des études amont et le versement d'une éventuelle subvention d'équilibre de 100 M€ au concessionnaire autoroutier.

### UN PROJET ROUTIER ⊕ GLOBAL

La liaison Machilly-Thonon est l'un des 4 maillons de l'axe reliant l'A40 à Thonon avec :

- > **le contournement routier de Thonon-les-Bains**, auquel elle se raccorde à son extrémité Nord, financé à plus de 62% par le Département de la Haute-Savoie,
- > **la section Machilly-Carrefour des Chasseurs**, raccordée à son extrémité Sud,
- > **la liaison Carrefour des Chasseurs-A40**, à l'étude, pour une réalisation par le Département.

# QUI FAIT QUOI ?

Le projet s'appuie sur un étroit partenariat entre l'État et le Département de la Haute-Savoie, fortement mobilisé et engagé financièrement.

Le projet de liaison est porté par **l'État**, via le ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Il en délègue la maîtrise d'ouvrage au niveau local à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, sous l'autorité du Préfet de Haute-Savoie. La DREAL a conduit à ce titre les études et la concertation préalables à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Après appel d'offres, l'État choisit le concessionnaire autoroutier et veille au respect des obligations réglementaires.

Une fois retenu, **le concessionnaire** sera chargé de mener la suite des procédures nécessaires à la mise en œuvre de l'opération, dont les études détaillées et le tracé définitif, ainsi que de construire, exploiter et entretenir la liaison autoroutière sur 50 à 60 ans. Il se rémunérera au moyen du péage.

**Le Département de la Haute-Savoie** est le partenaire central de la réalisation de la liaison dont il a financé intégralement les études amont. Il s'engage aussi à verser une éventuelle subvention d'équilibre au concessionnaire, à concurrence de 100 millions d'euros, si les recettes du péage s'avéraient insuffisantes pour équilibrer les coûts de construction.

**SNCF Réseau** va se charger des aménagements liés à la suppression des passages à niveau.

## PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET DE LIAISON

18 JANV.  
> 18 MARS  
2016

Concertation publique (articles L.103-2 du Code de l'Urbanisme et L.121-9 du Code de l'Environnement)

2016

Publication du bilan de concertation. Études préalables et élaboration du dossier d'enquête, dont étude d'impact sur l'environnement

JUIN 2018

**Enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)** sur le projet et la mise en conformité des Plans Locaux d'Urbanisme des communes

FIN  
2019

Décret en Conseil d'État (18 mois au plus tard après l'enquête publique) + Arrêté préfectoral pour la suppression des passages à niveau

2020

Appel d'offres de concession, réponses des entreprises candidates et désignation du concessionnaire

2020  
>2022

Études détaillées du projet, procédures préalables aux travaux, acquisitions foncières

2023  
>2024

Travaux

2024

**Mise en service**

**MOBILISEZ-VOUS POUR SOUTENIR LE PROJET!**

haute  
savoie  
le Département

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

1, avenue d'Albigny  
CS 32444 - 74041 Annecy Cedex  
T / 04 50 33 50 00

